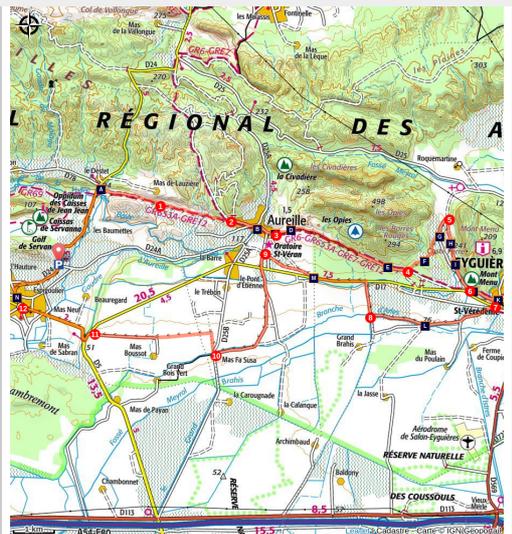


## MOURIÈS - Du piémont à la Crau verte en gravel

Mouriès



Passage par la bergerie de la Romanière (©N. Watteau)

*Un circuit qui permet de cheminer sur une diversité de terrains, mais aussi de paysages.*

En suivant les sentiers et les chemins qui serpentent doucement les pentes du massif, on découvre une variété de paysages fascinants. Dès le départ, les falaises et les crêtes découpées se dévoilent sous la lumière. En empruntant les petites routes longeant les canaux, on comprend l'importance de l'eau dans cette région où les cultures de foin de Crau et les vergers sont abondants.

### Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 3 h

Longueur : 34.5 km

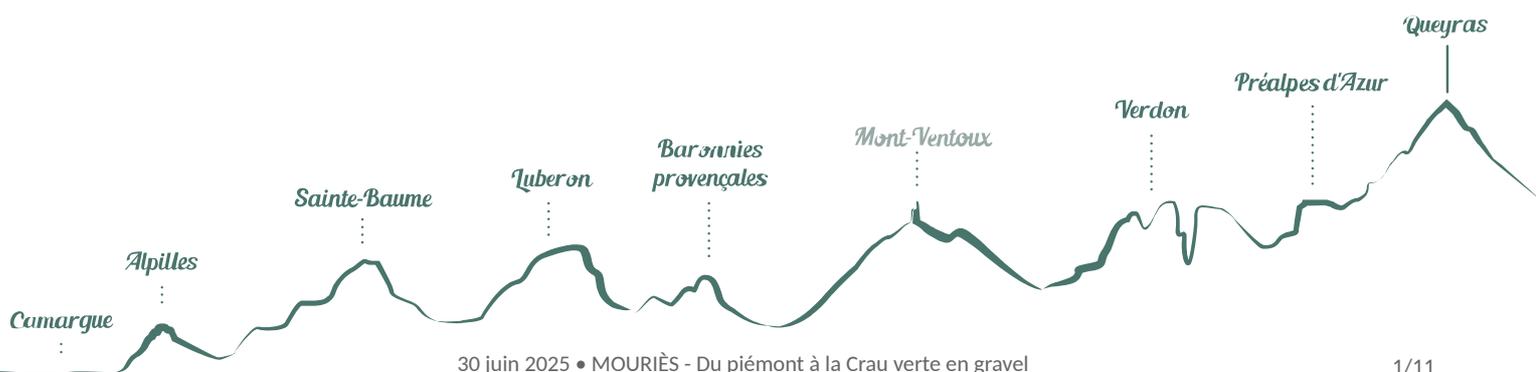
Dénivelé positif : 353 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme,  
Produits du terroir

Accessibilité : Gravel



# Itinéraire

Départ : Parking du Pin de la Fée, Mouriès

Arrivée : Parking du Pin de la Fée, Mouriès

Balisage :  GR®  PR

Du parking, prendre à gauche sur la D24 pendant 2,5 km jusqu'au croisement vers le moulin de Vaudoret. Suivre le chemin en terre sur la droite balisé GR®.

**1-** Continuer sur le GR® en direction d'Aureille pendant presque 2km.

**2-** A la fin du chemin, prendre tout droit jusqu'au carrefour. Tourner à droite puis à gauche sur la D25B. Traverser le village jusqu'au cimetière.

**3-** Au panneau du Parc naturel régional des Alpilles, prendre à gauche puis à droite sur la piste, continuer, laisser la citerne 530 sur la gauche.

**4-** Après la barrière, continuer tout droit, prendre à gauche sur la piste qui monte. Au croisement, suivre la piste indiquée par le panneau implanté dans l'arbre indiquant "GR® Mt Menu/Les Glauges".

Prendre à gauche après la barrière, suivre le balisage jaune et GR®. La cave est sur la droite.

**5-** Au croisement, prendre à droite et suivre le chemin pendant 1,4 km. Continuer tout droit sur la route goudronnée.

**6-** Dans le virage, prendre le chemin en cailloux « Col de Melet », continuer sur 800 mètres jusqu'aux arènes, et prendre à droite sur la D17.

**7-** Au rond-point, tourner à la deuxième sortie. Après le stop, bifurquer à gauche sur le "chemin des Garrigues", longer le canal pendant 3 km.

**8-** A l'intersection, tourner à droite jusqu'à la route D17, la prendre à gauche sur plus d'1 km (attention, route fréquentée !). Quitter la grande route pour prendre la piste à droite.

**9-** Au cédez-le-passage, bifurquer sur la gauche sur la D25B, traverser la grande route. Continuer sur la D25B pendant 3 km.

**10-** A l'intersection, franchir le pont sur la droite, tourner sur le chemin en terre à gauche.

Au niveau du bâtiment agricole, emprunter le chemin herbeux à gauche sur 3 km.

**11-** A la fin de la route goudronnée, au stop, tourner à gauche. Au cédez-le-passage, rester sur la droite sur la D17 (attention, route fréquentée !). Traverser le village de Mouriès.

**12-** Au niveau de la pharmacie, tourner en direction d'Eygalières. Au rond-point, prendre la route du Destet jusqu'au parking.

# Sur votre chemin...



- |   |  |
|---|--|
|  Ancien moulin du gaudre du Destet (A) |  Notre-Dame-de-l'Assomption (B)   |
|  Château d'Aureille (C)                |  Manades (D)                      |
|  Bergerie de la Romanière (E)          |  Vue sur la plaine de la Crau (F) |
|  Domaine du vallon des Glauges (G)     |  Vue sur les Opies (H)            |
|  L'olivier (I)                         |  Canal de la vallée des Baux (J)  |
|  Arènes de Chabaud (K)                 |  Le canal de Craponne (L)         |
|  Le Piémont Sud (M)                    |  Oratoire Saint-Roch (N)          |

# Toutes les infos pratiques

## ⚠️ Recommandations

- Entre les points 3 et 4 : zone pastorale, ne pas dépasser les clôtures.
- Après le point 8 et au niveau du point 11 : attention, passages sur routes fréquentées.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

## Profil altimétrique



Altitude min 15 m  
Altitude max 169 m

## Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !

Ligne 702, arrêt "Le Boulodrome" - informations et horaires [en ligne](#)

## Accès routier

À 2 km au nord du village de Mouriès par la D24.

## Parking conseillé

Parking du Pin de la Fée, Mouriès

## Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

[contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr)

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OT Mouriès

2, rue du temple, 13890 Mouriès

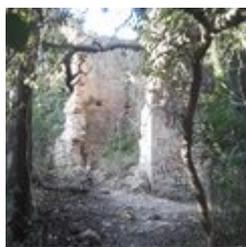
[mouries@alpillesenprovence.com](mailto:mouries@alpillesenprovence.com)

Tel : +33 (0)4 90 47 56 58

<http://tourisme.mouries.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## Ancien moulin du gaudre du Destet (A)

Un ancien moulin à eau, aujourd'hui en ruine, fonctionnait grâce à la cascade qui permettait de faire tourner la roue et donc de moudre le grain. L'eau s'écoulait dans une "marmite de sorcière" et s'en suit une cascade de 5 m de haut. L'eau continue ensuite vers un autre moulin, proche des arcades de l'aqueduc du canal de la vallée des Baux.

Crédit photo : ©Marianne Dispa - PNR Alpilles

---



## Notre-Dame-de-l'Assomption (B)

Alors que le village était déjà doté d'une église, la construction de Notre-Dame-de-l'Assomption fut initiée par l'abbé Pauleau, arrivé à Aureille en 1867. La première pierre fut posée par l'archevêque d'Aix, Georges Chalandon, le 31 mars de cette même année. Ses plans et son style néo-roman sont l'œuvre de l'architecte arlésien Auguste Vérant.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

---



## Château d'Aureille (C)

Construit au début du XIIe s., le château d'Aureille n'a pas résisté aux guerres de Religion : il est détruit en 1593 alors que les conflits entre catholiques et protestants ravagent la région. De son promontoire rocheux, le castrum offre une vue imprenable sur le village et sur la plaine de la Crau.

Les ruines du castrum ont tout le potentiel pour attirer le Faucon crécerelle, petit rapace protégé qui a perdu 90% de sa population ces dernières décennies.

Crédit photo : ©Orlane Fougeroux - PNR Alpilles

---



## Manades (D)

L'élevage ne concerne pas seulement les ovins : il est également possible de croiser un élevage de taureaux lors de cette balade. Les taureaux, race locale camarguaise, sont élevés dans l'optique de perpétuer la tradition locale à travers la course camarguaise. Ils sont sélectionnés selon certains critères : le comportement, la combativité ou encore l'allure. Ces courses, dont l'objectif est d'attraper la cocarde sur la tête du taureau, attirent les foules chaque année.

Crédit photo : ©PNR Alpilles

---



### Bergerie de la Romanière (E)

Les traces des plus anciennes bergeries des Alpilles remontent à l'Antiquité. Illustre témoin du patrimoine pastoral des Alpilles, la bergerie de la Romanière date du XVII<sup>e</sup> s, et n'est plus utilisée depuis près d'une centaine d'années. Elle est formée par une longue voûte de pierres locales, liées par un mélange de terre et de chaux. Comme les quelques autres bergeries isolées des Alpilles, elle servait à protéger les troupeaux de prédateurs la nuit et du mauvais temps.

Crédit photo : ©Orlane Fougeroux - PNR Alpilles



### Vue sur la plaine de la Crau (F)

La plaine de la Crau forme un triangle d'une surface estimée à 550 km<sup>2</sup>. Il s'agit d'une pelouse pastorale aride, formant une végétation spécifique, nommée "coussoul". Le sud est appelé "Crau sèche", habitat remarquable de type steppique. Il subsiste aujourd'hui 95 km<sup>2</sup> de steppe intacte. La partie nord de la Crau, irriguée à partir du XVI<sup>e</sup> s. par le canal de Craponne et mise en culture, forme la "Crau humide", où est produit le foin de Crau, premier fourrage à avoir obtenu une AOC.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



### Domaine du vallon des Glauges (G)

Le domaine du vallon des Glauges compte une surface totale de 72 hectares, dont 45 sont dédiés à la production viticole et 4 à l'huile d'olive. Leur répartition, entre vallons, coteaux et plateaux, permet d'avoir des vins au caractère diversifié. Le domaine s'attache également à avoir une culture raisonnée, alliant besoins des vignes et protection de l'écosystème, comme en témoignent les 23 hectares de bois et de garrigues conservés.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



### Vue sur les Opies (H)

Ce relief des Alpilles, se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire : les Opies, à 498 m d'altitude. De la tour qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie construite à l'aube du XX<sup>e</sup> s. afin de prévenir le risque incendie dans le massif. Elle sert désormais à abriter du Mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet. La tour, comme tout le secteur des Opies, est en propriété privée.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



## L'olivier (I)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



## Canal de la vallée des Baux (J)

Imaginé en 1792 par un citoyen de Fontvieille, le canal d'irrigation de 53 km n'est mis en eau qu'en 1914. Il est le fruit du travail acharné des élus et habitants de la vallée des Baux pour convaincre les autorités de l'utilité publique de l'ouvrage. Longeant le piémont sud du massif des Alpilles, il permet l'irrigation de 3000 hectares de terres agricoles entre Eyguières et Fontvieille, et offre dès lors une prospérité nouvelle aux villages jusqu'ici régulièrement touchés par la sécheresse.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



## Arènes de Chabaud (K)

Les arènes de Chabaud se trouvent à l'emplacement d'un ancien moulin construit en 1787. Le bâtiment principal de ce moulin existe encore à l'intérieur des arènes. L'aqueduc, que l'on distingue à l'extérieur des arènes, était destiné à alimenter le moulin en eau. Vers 1898, ne rapportant plus de revenus suffisants à la commune, le moulin est vendu à un particulier. Auguste Chabaud, dernier propriétaire du moulin, transforme les infrastructures en arènes, inaugurées le 8 août 1926.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



## Le canal de Craonne (L)

Adam de Craonne, ingénieur du roi originaire de Salon-de-Provence, débute en 1557 la construction d'un canal captant l'eau de la Durance. Des ouvrages d'art maîtrisent les débits et dotations d'eau, permettant de faire tourner les moulins à huile et à farine tout en irriguant la Crau. En 1582 les frères Ravel y ajoutent la Branche d'Arles qui rejoint le Rhône. Le Canal de Craonne signe la mise en culture de la Crau. Les paysages de steppe cèdent alors la place aux pâtures et vergers.

Crédit photo : ©Dorine Mathieu - PNR Alpilles



## Le Piémont Sud (M)

Entre massif calcaire et plaine irriguée, les piémonts sont traditionnellement dévolus aux cultures sèches. Situés au-dessus des canaux, ils ne peuvent profiter de l'irrigation gravitaire et accueillent donc majoritairement des oliveraies, vignobles et vergers d'amandiers, peu gourmands en eau. Avec le réchauffement climatique et la récurrence des périodes de sécheresse qui y est associée, les plantations dans ces parties du massif sont désormais accompagnées de systèmes d'arrosage.

Crédit photo : ©Dorine Mathieu - PNR Alpilles

---



## Oratoire Saint-Roch (N)

Surmonté d'un pilier central en pierre de taille, ce petit oratoire a été construit en 1822, contre le choléra qui sévissait dans la région. Une niche a été érigée, en forme d'ogive, couverte par un toit plat en pierre. Une plaque de marbre a été ajoutée sur l'édifice, où l'on peut lire "Saint-Roch, priez pour nous. 1822-1886".

Crédit photo : ©DR



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

